

Concours des collégiens : une Caennaise au palmarès

Que ce soit sous forme de poésie, slam, théâtre, musique, mime, des collégiens de 4^e et 3^e ont été invités par le Mémorial de Caen, à participer à la 5^e édition du concours « 180 secondes pour les Droits de l'homme ».

Au total, sur les 132 participants, 24 finalistes ont pris part à la finale nationale, qui de nouveau s'est déroulée en ligne en raison des contraintes sanitaires. Ces performances ont été départagées selon les critères suivants : « **La pertinence du sujet, la créativité dans la mise en scène, la conviction et la sincérité** », décrivent les organisateurs. À noter que pour la première fois, le jury comprenait des collégiens (cinq classes de 4^e et 3^e du Calvados).

Dans la catégorie 4^e, le premier prix, doté par le Mémorial de Caen a été attribué à « T'es pas tout seul ! », de Paul Arbogast, du collège Paul-Verlaine, Paris. Le deuxième prix (jury collégien doté par le magazine *l'Actu*), a distingué « Du sang et des femmes », par Élise Nimal, du collège Saint-Paul, Caen. Le troisième prix, doté par *Ouest-France*, « Avec ton masque, Chinois, j'ai peur de toi ! » de Lauryn Gauthier et Roméo Swietlik du collège Ariane, Guyancourt (Yvelines).

Dans la catégorie 3^e, le premier prix (Mémorial de Caen), revient à « Une oubliée parmi tant d'autres », par Thaïs Marsat et Doline Volluet, du collège Joseph et Xavier de Maistre à Saint-Alban-Leyse (Savoie). Le deuxième prix (jury collégien-magazine *l'Actu*), a été décerné à « À quand l'égalité salariale ? » par Paul-Anaël Chanal et Solal Sauvage, du collège Joseph-Bara à Palaiseau (Essonne).

Enfin, le troisième prix (*Ouest-France*), sera remis à « Slam violence conjugale », par Féryel Benamara du collège Notre-Dame-de-la-Renaissance à Somain (Nord).